

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 7 MAI 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancé le 16/12/2024 pour la dépose et l'enlèvement des tuyauteries du bâtiment Lactalis située à la station d'épuration sur la Commune de Gap ;
- Considérant qu'à l'issue de cette consultation, l'offre de la société SEIGLER RECUPERATION domiciliée Les Hirondelles, Route de Châteauvieux à GAP (05000), a été considérée comme économiquement la mieux disante.
- Considérant qu'il comporte une erreur matérielle sur la décision D2025_02_71 ;

ANNULE ET REMPLACE LA DECISION D2025_02_71

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un contrat avec la société SEIGLER RECUPERATION domiciliée Les Hirondelles, Route de Châteauvieux à GAP (05000), pour la dépose et l'enlèvement des tuyauteries du bâtiment Lactalis située à la station d'épuration sur la Commune de Gap.

ARTICLE 2 :

Le présent contrat est conclu pour un montant total de 8 000,00 € T.T.C. à compter de la date de notification, pour une durée de 2 MOIS.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe 10 de l'abattoir.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 7 MAI 2025

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 19/05/2025
Publié ou notifié le : 19/05/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_05_242
Objet :	DECISION MODIFICATIVE ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°D2025_02_71 DEPOSE ET ENLEVEMENT DES TUYAUTERIES HANGAR LACTALIS SITUÉE A LA STATION D'EPURATION SUR LA COMMUNE DE GAP
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-05-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	005-210500617-20250512-D2025_05_242-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20250512-D2025_05_242-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_16585.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20250512-D2025_05_242-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	65.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 mai 2025 à 11h05min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 mai 2025 à 11h05min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 mai 2025 à 11h05min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 mai 2025 à 11h20min04s	Reçu par le MI le 2025-05-19